

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2016

### **1 ) Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Steve BANSCH**

Adopté à l'unanimité.

### **2 ) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 octobre 2016**

Adopté à l'unanimité.

### **3 ) Demande d'ajout d'une question à l'ordre du jour**

Adopté à l'unanimité.

### **4 ) Finances : DM n°3**

Adopté à l'unanimité.

### **5 ) Finances : Ouverture d'une ligne de crédit pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie en 2017**

Adopté à la majorité. Abstention du groupe d'opposition.

### **6 ) Finances : Révision des prix Scolarest**

La question est ajournée à la demande du groupe d'opposition.

### **7 ) Finances – Politique de la Ville: Rapport d'utilisation de la DSU**

Adopté à l'unanimité.

### **8 ) Finances – Action sociale : Subvention de fonctionnement au CCAS**

Adopté à l'unanimité.

### **9 ) Finances – Action sociale : Subvention de fonctionnement au Centre Social**

Adopté à l'unanimité.

### **10 ) Finances : Convention d'objectifs et de financement 2017-2020 entre l'amicale du personnel et la commune de Waziers**

Adopté à l'unanimité.

### **11 ) Finances : Convention d'objectifs et de financement 2017-2020 entre le Centre Social et la commune de Waziers.**

Adopté à la majorité. Abstention du groupe d'opposition.

### **12 ) Finances : Associations sportives - primes de classement**

Adopté à l'unanimité.

### **13 ) Ressources Humaines : Programme pluriannuel d'accès à l'emploi**

Adopté à l'unanimité.

**14 ) Ressources Humaines : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ( article 3, 1<sup>er</sup> alinéa de la loi n°84-53 du 26/01/1984) :** création d'un emploi d'agent contractuel dans le grade d'Eduteur des APS à temps complet.

Adopté à l'unanimité.

**15 ) Ressources Humaines : Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (en application de l'article 3 – 2° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984) :** création de 4 postes d'adjoint d'animation de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (6h33/semaine).

Adopté à l'unanimité.

**16 ) Ressources Humaines : Rémunération du personnel de service - classes de neige 2017 et séjours février 2017**

Adopté à l'unanimité.

**17 ) Marchés Publics : Réforme des dispositions applicables aux marchés Publics – Désignation des délégués siégeant à la Commission d'Appel d'Offres et au Jury de Concours**

Adopté à l'unanimité.

**18 ) Marchés Publics : Attribution de marchés publics.**

Adopté à l'unanimité

**19 ) Urbanisme : Aliénation d'une partie de terrain**

Adopté à l'unanimité.

**20 ) Délivrance et reprise des concessions funéraires au titre de l'année 2016 (arrêté au 05/12/2016)**

Adopté à l'unanimité.

**21 ) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement sur les 3 unités techniques de la CAD – Année 2015**

Adopté à l'unanimité.

**22 ) Intercommunalité : Modification de statuts de la CAD**

Adopté à l'unanimité.

**23 ) Information : Modification d'un relais Orange**

L'assemblée délibérante prend acte.

**24 ) Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Acheteurs Publics**

Adopté à l'unanimité.

## **25 ) Décisions prises par le Maire dans le cadre des attributions exercées au nom de la commune prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Depuis la dernière réunion du Conseil municipal, le Maire a pris les décisions suivantes, en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

-De louer à Monsieur AUBIN Emmanuel domicilié au 56 Cité Gayant 59119 WAZIERS le garage n°3 rue Bernicourt 59119 WAZIERS, à compter du 15 septembre 2016. Le loyer trimestriel est fixé à 99,50€

- De signer une convention d'utilisation de la piscine municipale avec l'APE des écoles de MONTIGNY EN OSTREVENT pour l'année scolaire 2016/2017.

- De signer la convention de mise à disposition occasionnelle du Gymnase Coët à l'occasion des collectes de sang avec l'Etablissement Français du Sang pour l'année 2017.

- De signer le bulletin d'inscription avec Formation CONDORCET pour la formation « le projet de loi de finances 2017 » qui se déroulera le 14 novembre 2016 pour Monsieur Laurent DESMONS. Tarif TTC par personne : 240.00 € TTC.

-De souscrire avec la société PITNEY BOWES un nouveau contrat de location et d'entretien, suite au remplacement de la machine à affranchir.

La durée du contrat est de 5 ans avec date d'effet au 20/02/2016. Le montant total annuel de la redevance est de 680,00 € H.T. soit 816,00 € T.T.C.

-De reconduire avec la société PITNEY BOWES le contrat de location et d'entretien, du boîtier CLICK sans fil. La durée de reconduction est d'un an avec date d'effet au 01/04/2016. Le montant total annuel de la redevance est de 180,00 € H.T. soit 215.28 € T.T.C.

- De signer la convention de mise à disposition de moyens entre les Restaurants du Cœur de la Région Lilloise et la commune de Waziers pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 1<sup>er</sup> novembre 2017.

- De reconduire le contrat d'entretien avec la société THYSSENKRUPP ASCENSEURS – pour le monte-charge installé au restaurant scolaire – groupe scolaire Notre-Dame rue Paul Éluard à WAZIERS pour la période du 01/07/2016 au 30/06/2017 pour un montant annuel de 592.60 € HT soit 711.12 €.

- De signer les bulletins d'inscription avec la Fédération des Elus Citoyens et Indépendants - pour la formation « Faire face aux incivilités » qui se déroulera le 16 décembre 2016 pour :

- ☞ M. DESMONS Conseiller Municipal,
- ☞ M. BACHIRI Conseiller Municipal,
- ☞ Mme CHARLET Conseillère Municipale,
- ☞ Mme FRASCA Conseillère Municipale.

Tarif TTC par personne : 300.00 € TTC.

- De signer les bulletins d'inscription avec la Fédération des Elus Citoyens et Indépendants - pour la formation « Relation Financière et Juridique » qui se déroulera le 29 novembre 2016 pour :

- ☞ Mme CHARLET Conseillère Municipale,
- ☞ Mme FRASCA Conseillère municipale.

Tarif TTC par personne : 300.00 € TTC.

- De signer les bulletins d'inscription avec l'association des Petites Villes de France pour la formation « Bien préparer son budget » qui se déroulera le 9 décembre 2016 pour :

- ☞ M. MICHON, Maire,
- ☞ M. BANSCH, 1<sup>er</sup> Adjoint,

- ☞ M. MASCARTE, Adjoint aux finances,
- ☞ M. RICHARD, Conseiller délégué,
- ☞ Mme DEBRUILLE, Directrice Générale des Services,
- ☞ M. TROTIN, Responsable du service financier.

Tarif TTC par personne : 40.00 € TTC.

### **Marchés publics :**

**MP n°2016-040** : Marché de services ayant pour objet la location mensuel d'un fourgon de 12 tonnes hayon pour le service transports.

Au regard des critères de jugements des offres, le marché a été attribué à la société FRAIKIN France

**MP n°2016-041** : Marché de travaux ayant pour objet la remise en état et de peinture du couloir du cycle 2 de l'école Copernic à Waziers.

Ce marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée conformément à l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Nous avons reçu 1 offre.

Au regard des critères de jugements des offres, le marché a été attribué à la société Service Décor Lemoine pour un montant de 16 784. 00 € HT.

**MP N° 2016-042** : Marché de fourniture ayant pour objet la fourniture des colis de Noël 2016 pour les personnes âgées.

Ce marché est passé selon la procédure adaptée conformément à l'article 27 du Décret N°2016-360 du 25 mars 2016.

Nous avons reçu 1 offre.

Le marché est attribué à la société DENOYELLE DISTRIBUTION à Villers en Cauchies conformément au tarif indiqué dans le BPU, de 35.20 € TTC par colis soit un montant total de 38 720, 00 € TTC

**MP n°2016-043** : Marché de fourniture de coquilles de Noël destinées aux enfants des écoles et PMI.

Ce marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée conformément à l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Au regard des critères de jugements des offres, le marché a été attribué à la boulangerie LE FOURNIL SAINT PIERRE pour un montant total de 1 774.50 € TTC.

## **26 ) Questions diverses**

### **1- Piscine :**

- Subvention accordée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis (40 000€/an): Adopté à l'unanimité.
- Modification des tarifs de la piscine pour les écoles primaires du territoire de la CAD : 60 € par classe et par créneau : Adopté à l'unanimité.